

Le Service de la sécurité
INCENDIE



La boîte à clés

Accélère et facilite l'accès
des pompiers et pompières
à votre propriété

C'EST UTILE !

- **Donne**, aux pompiers et pompières, l'accès aux bâtiments et terrains situés sur le territoire de la ville de Lévis.
- **Accélère et facilite l'accès** à la propriété pour porter assistance sans délai aux occupants et occupantes.
- **Diminue les dommages** en accélérant l'intervention lors d'un incendie.
- **Limite les dommages** liés à l'accès à votre propriété.

C'EST SÉCURITAIRE !

- Les boîtes recommandées sont homologuées et offrent un haut degré de protection contre le vandalisme.
- L'accès à la boîte à clés est exclusif au Service de la sécurité incendie de Lévis, en cas d'intervention seulement.
- Une directive du service prévoit qu'un rapport doit être rédigé afin de justifier l'ouverture d'une boîte à clés par l'un de ses membres.





PROCÉDURE

Pour l'acquisition, l'installation et la mise en fonction d'une boîte à clés accessible au Service de la sécurité incendie de la Ville de Lévis

- 1 Communiquer**
avec le commerce Serrupro de Lévis au 418 833-8660.
- 2 Mentionner**
que vous désirez faire l'acquisition d'une boîte à clés accessible au Service de la sécurité incendie de la Ville de Lévis (l'installation peut être faite ou non par Serrupro).
- 3 Procéder**
à l'installation de la boîte à clés. Celle-ci doit être facilement accessible et installée à proximité de l'entrée principale du bâtiment et à une hauteur maximale de 1 500 mm (5 pieds) du sol.
- 4 Choisir**
les clés ou cartes d'accès qui seront rendues disponibles aux pompiers et pompières (entrée principale, locaux techniques, barrière d'accès...) et les identifier.
- 5 Communiquer**
avec le Service de la sécurité incendie de la Ville de Lévis en composant le 418 835-8266 pour la mise en fonction de votre boîte à clés. Les clés seront insérées dans la boîte à clés et cette dernière sera verrouillée par un membre du service.

IMPORTANT

Les frais d'acquisition et d'installation de la boîte à clés sont à la charge du propriétaire.

POURQUOI INSTALLER UNE BOÎTE À CLÉS



- Le Service de la sécurité incendie répond régulièrement à des appels nécessitant une intervention rapide. Si ses membres, lors de ces appels, ont les moyens d'accéder et d'intervenir plus rapidement au bâtiment impliqué, les dommages consécutifs à ces appels s'en trouvent diminués.
- Fournir aux pompiers et pompières les clés du bâtiment et les accès aux différents équipements et locaux devient alors une solution efficace.
- La boîte à clés est par conséquent le moyen tout désigné.



« La boîte à clés
peut **contenir
plusieurs clés**
et **cartes d'accès.** »

Pour en connaître davantage

N'hésitez pas à communiquer avec le Service de la sécurité incendie

 2060, 3^e Rue, Saint-Romuald
(Québec) G6W 5M6

 Tél. : 418 835-8269
Télec. : 418 839-3003

 Courriel : securiteincendie@ville.levis.qc.ca

